POUR LE DYNAMISME DE LA VIE ÉTUDIANTE LOCALE !

Dispositif d’aide au montage des projets tutorés

Projet tutorés des étudiants

Dans le cadre de leur formation, les étudiants doivent mettre en place des projets appelés « projets tutorés ».

Pour les accompagner dans la réalisation de leurs actions, l'Agglo peut leur apporter une aide financière plafonnée pour chaque projet à 1 200 €.

Les demandes de subvention doivent être réalisées en ligne entre le 1er septembre et le 15 décembre.

Le dispositif d’aide au montage de projets étudiants a été mis en place en 2003.

Les projets, portés par les associations étudiantes, sont très variés et contribuent pour certains au dynamisme de la vie étudiante locale. Il peut s’agir d’actions à caractère caritatif, sportif, culturel, ...

Bon à savoir

Sur l’année universitaire 2020-2021, Saint-Lô Agglo a accordé une subvention à 8 projets étudiants. Le montant total attribué s’élève à 3 665 €.

CONTACTEZ-NOUS

SAINT-LÔ AGGLO
70 rue du Neufbourg
50000 Saint-Lô
Lundi au jeudi
8h30-12h/13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h/13h-17h
02 14 29 00 00